

Zeitschrift: Actio : un magazine pour l'aide à la vie
Herausgeber: La Croix-Rouge Suisse
Band: 94 (1985)
Heft: 6

Artikel: Assumer son patriotisme
Autor: Wiedmer, Lys
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-682221>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REPORTAGE

Par Lys Wiedmer

Si l'on additionne le temps passé à l'école de recrues et les CR (cours de répétition), le soldat suisse consacre au service militaire plus d'une année de sa vie. On peut donc bien dire qu'il paie honnêtement son «billet».

Et les femmes? S'il est vrai que l'inscription au SCF (Service complémentaire féminin) ou au SCR (Service de la Croix-Rouge) est volontaire, le nombre des inscriptions diminue d'année en année. La réduction des effectifs atteint un taux alarmant.

A l'heure actuelle, le SCR compte moins de 4000 femmes. Or, elles devraient être quelque 7000 au minimum afin que le service sanitaire coordonné puisse fonctionner à plein rendement. D'une part, la Croix-Rouge suisse est tenue, aux termes d'un arrêté fédéral, de soutenir le service sanitaire de l'armée par le recrutement, l'instruction et la tenue à disposition de volontaires. Mais d'autre part, les écoles d'infirmières – qui veillaient dans le temps à promouvoir le recrutement de la relève – sont de plus en plus nombreuses à refuser leur soutien au SCR.

Après s'être portée volontaire, une SCR doit accomplir un cours d'introduction de 13 jours et trois cours de complément de 13 jours chacun, soit à peine 52 jours au total. En d'autres termes, n'importe quel simple soldat consacre à la patrie, au cours de son existence, une prestation de service bien plus longue.

Un bateau en fête

Conformément à une idée préconçue, c'est à l'armée que l'on s'attend le moins à trouver des motivations humanitaires; or, j'ai eu une surprise à cet égard. Le bateau *Rigi*, qui effectue le trajet Alpnachstad-Lucerne et retour, transportait quelque 60 personnes handicapées – très gravement, dans certains cas – qui passaient leurs vacances à l'hôpital militaire de Melchtal. Ces passagers étaient accompagnés d'hommes et de femmes chargés de les entourer: SCF, SCR, soldats sanitaires et soldats d'hôpital, tous en uniforme. Leurs rapports mutuels étaient caractérisés par le respect et la bonne camaraderie. Ils s'occupaient tous de leurs

Assumer son patriotisme

C'est étrange – à mesure que l'égalité des droits paraît aller de soi, les femmes se désintéressent de leur patrie. De cette patrie qui prescrit aux hommes, en vertu de la Constitution fédérale, le service militaire obligatoire.

protégés avec la même affection, la même tendresse. Un soldat d'hôpital caressait le visage distordu d'une personne très gravement handicapée. Ailleurs, une toute jeune SCF nourrissait d'une main un vieillard handicapé mentalement tandis qu'elle le tenait amicalement de l'autre.

Jamais je n'ai vu un groupe aussi radieux, même lors des excursions en bateau les plus joyeuses.

A coup de demandes de renseignements, j'ai traversé le bateau pour trouver enfin des SCR en action. Avec des SCF, des soldats sanitaires et des soldats d'hôpital, elles accomplissaient à Melchtal un cours de complément de 13 jours.

Qui sont mes proches?

Susanne Kaufmann, SCR, employée de commerce: «En ce qui me concerne, je n'ai pas de famille. Mais je voudrais savoir qui sont mes proches. C'est pourquoi je me suis inscrite, à titre volontaire, en tant que SCF. En cas de guerre, j'aimerais être prête à porter secours. Au SCF, la formation de base est très dure. Mais elle m'a appris que les femmes remplissaient certaines tâches tout aussi bien, sinon mieux, que les hommes. Partout dans l'armée, on manque de SCF. A Melchtal, nous travaillons soit comme conductrices, soit comme assistantes sociales. C'est une très belle activité dont l'utilité est évidente. On ne fait pas que donner, on reçoit beaucoup du point de vue humain.»

Les femmes sont plus disciplinées

Philippe Saladin, soldat d'hôpital: «Les femmes se sont inscrites au service à titre volontaire; elles sont beaucoup plus disciplinées que nous autres hommes dont les prestations de service sont obligatoires. Elles adoptent un ton plus sévère, plus militaire. Elles ne se permettent, à elles-

mêmes et à leurs collègues femmes, aucune négligence. Je suis saisi de respect en voyant que les femmes exécutent les travaux les plus durs coude à coude avec les hommes. Elles n'accepteraient pas un traitement de faveur. Comment ne les respecterait-on pas?»

L'uniforme a son importance

Anna Gfeller, SCR, infirmière: «Il y a quelques années, j'estimais plus «humain» d'exercer cette activité en jeans et en blouse. L'uniforme me paraissait superflu. Maintenant, j'ai changé d'avis. Lorsqu'autant de personnes travaillent ensemble en assumant des fonctions aussi différentes, il faut une hiérarchie stricte telle qu'on la connaît à l'armée. Sinon, la collaboration ne serait pas aussi positive. La gentillesse ne suffit pas. D'autre part, l'uniforme offre aussi une certaine protection. Les hommes nous respectent, car ils savent que nous connaissons par expérience le service militaire.»

Le SCR, cet inconnu

Lilly Kobelt, chef de détachement: «Nous avons actuellement des problèmes de recrutement. Je pense que l'attitude des écoles d'infirmières suffit à l'expliquer. Les écoles reconnues par la Croix-Rouge suisse sont tenues, aux termes du règlement de reconnaissance, de renseigner leurs élèves sur la Croix-Rouge, de les encourager à s'inscrire soit au Service de la Croix-Rouge, soit à la protection civile. Or, cela se fait de moins en moins. Au contraire, une jeune infirmière doit avoir pas mal de courage pour demander à être incorporée au SCR.

Pour la dissuader, on lui cite des arguments naïfs tels que celui-ci: «Les infirmières ne sont pas là pour soigner des soldats blessés et les renvoyer au combat.» Une infirmière qui

pense réellement ainsi devrait se dépêcher de changer de profession. Car, en cas de guerre, toute infirmière aurait à soigner bon gré, mal gré – même dans un hôpital privé – des alliés, des ennemis et des civils. Selon la conception de la défense générale, la population est considérée comme un tout.»

L'effet «boule de neige»

E. Bickel-Dünner, chef d'entreprise et SCR au grade le plus élevé, à savoir chef de service SCR: «Pendant de nombreuses années, j'ai été chef de détachement, et j'ai enseigné dans nos cours de cadres. Depuis le 1^{er} janvier 1983, je suis chef de service SCR. Mon grade correspond à celui d'un major. Même si mon cahier des charges ne le mentionne pas expressément, je considère que l'une de mes tâches les plus importantes consiste à assurer le contact entre les membres du SCR et l'office dirigé par le médecin-chef de la Croix-Rouge. C'est logique: j'ai l'expérience du SCR. Etant donné que j'occupe une fonction officielle, je suis en mesure de transmettre à qui de droit les requêtes des SCR, et je peux représenter leurs intérêts d'une manière efficace.

Le grand public ignore pratiquement tout de notre service et de son rôle. Chaque fois que nous en avons l'occasion, nous renseignons le public sur le SCR – et alors, la plupart des lecteurs ou des auditeurs estiment qu'il s'agit là d'une cause utile. Je pense que la propagande ne sert pas seulement à recruter de nouvelles SCR. Tout le monde devrait mieux connaître notre service, ses tâches et son importance dans le cadre du service sanitaire dont disposerait notre pays en cas de guerre ou de catastrophe.

Si les femmes souhaitent sincèrement contribuer à un changement, elles devraient avoir le courage de s'intégrer de leur propre initiative dans les structures existantes. Si chacune des 4000 SCR informait 10 autres femmes, cette démarche produirait un effet «boule de neige» fort bienvenu. □